

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

Patrimoine, architecture, urbanisme,
culture, aménagement du territoire
et politique :
quand des citoyens s'en mêlent...

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

- 26 juin 2002, délibération du Conseil communal, qui décide
« ...**la démolition des bâtiments établis sur le site des abattoirs communaux**, la construction d'environ 110 emplacements de parking souterrains sous cet espace ainsi dégagé à destination des habitants du quartier ».
- début du combat du pot de terre contre la rue de Fer

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

- **15 juillet 2002** : réunion du Comité de quartier de Bomel : « **Nous soutiendrons tout projet qui conserve le bâti, dans le but de favoriser un noyau de services dans des espaces communs au profit des gens et de la vie sociale. »**

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

- **Octobre 2003** : « Note sur le recyclage des anciens abattoirs de Namur à Bomel » par le CQ, qui propose plusieurs possibilités d'occupation du site, dont « **ateliers d'activités destinés aux jeunes comme aux adultes : théâtre, arts plastiques,...Une bibliothèque publique...avec salle de lecture...** »
- Inclut une note de Th. Cortembos sur l'intérêt patrimonial du site, à la demande du CQ

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

- Dans « *Une vision d'avenir et des orientations pour l'amélioration durable de la qualité de vie dans le quartier de Bomel, décembre 2005* », le CQ conclut notamment:
- **« Le site et les structures de l'abattoir de Namur : maintien comme propriété communale et réaffectation sociale, culturelle et communautaire tant pour la ville que pour le quartier de Bomel. »**

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

- **Mars 2006** : le CQ publie une monographie historique « **Les anciens abattoirs de Namur à Bomel** » par Eugène Hermann
- www.bomel.namur.be
- Et rien ne bouge du côté « ville »

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

- **Avril 2006** : coup d'accélérateur à la mobilisation : lancement d'une pétition en vue du classement du site, afin
- « **de sauvegarder le site de l'abattoir,** notamment pour sa valeur architecturale – exemple unique à Namur de modern style industriel des années '30
- Ensuite, de permettre de **réaffecter ce site pour des activités communautaires pour l'ensemble de la population namuroise** ».

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

- L'échevin (Régie foncière) à l'époque, critique publiquement la pétition, qui contrarie les plans communaux de démolition de l'abattoir.
- Mais il affirme, dans une lettre ouverte du 4 mai 2006 : « **ce lieu a une histoire et il faut conserver trace de son passé économique et architectural** ».
- Un changement de ton, mais une vision tournée vers le passé, alors que le CQ propose des projets répondant à des besoins actuels.

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

- **20 septembre 2006** : dépôt de plus de 1000 signatures accompagnant la « **requête pour le classement des anciens abattoirs de Namur** », déposée à la Direction du Patrimoine de la RW. Accusé de réception, et plus aucune nouvelle.
- **Octobre 2006** : élections communales, changement de majorité. Le site sera sauvegardé. Reste la ré-affectation. Ca travaille, ça travaille !

Abattoirs : pas de bémol à Bomel !

- **7 juin 2010** : Patrick Colpé et Marylène Toussaint présentent au CQ un premier jet concernant l'installation du CEC du Centre culturel régional sur le site des abattoirs.
- **19 avril 2012** : le site est déclaré « SAR » (site à réaffecter) par le Gouvernement wallon, avec une subvention de 4 millions d'euros pour la rénovation du site.
- **25 avril 2012** : le bureau d'architectes sélectionné par concours présente le projet au public lors de la « 5^{ème} semaine de l'aménagement durable.»



Merci à

- Hugues Desrosiers, architecte-urbaniste, aujourd'hui retourné dans son pays natal à Montréal
- Pierrot Dufaux, co-fondateur du Comité de quartier de Bomel en 1999
- Thérèse Cortembos
- toutes les personnes qui, de près ou de loin, agissent pour améliorer la qualité de vie, la leur et celles des autres.

**CONTRA L'ARMADA
E L'ESTAT COLONIAL**

GARDAREM

LO

ABATTOIR !

